



# « Lourdes Autrement »

Pèlerinage à Lourdes  
Du 20 juillet au 25 juillet 2020

FICHE D'INSCRIPTION N°  
INDIVIDUELLE

**A retourner IMPERATIVEMENT  
avant le 10 juin 2020**

**Direction des pèlerinages** - 12, place de Lavalette - CS 90051 38028 GRENOBLE Cedex 1 - Tél : 04 38 38 00 36  
Mèl : [pelerinages@diocese-grenoble-vienne.fr](mailto:pelerinages@diocese-grenoble-vienne.fr) –  
N° immatriculation ATOUT France : IM038110025 - N° contrat MSC Pro : 0020820035000287 - N° client Garantie financière : ATRADIUS N°543870

Mme Mr Père : Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Date de Naissance : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

Tél : \_\_\_\_\_ (obligatoire) E-mail \_\_\_\_\_

Tél portable : \_\_\_\_\_ (obligatoire)

Je viens pour la 1<sup>ère</sup> fois à Lourdes avec le diocèse  oui  non

**Personne hors pèlerinage à contacter en cas d'urgence au cours du pèlerinage (à compléter  
obligatoirement) :**

Nom, prénom, adresse, tél, tél portable (d'une personne hors pèlerinage) : \_\_\_\_\_

**Participation minimale pour LE SEJOUR : 438 € par personne en CHAMBRE DOUBLE** : Il comprend les frais d'inscription et l'hébergement en pension complète du dîner du 1<sup>er</sup> jour au petit déjeuner du dernier jour (déjeuner libre du retour, non compris) Transport non compris.

### VOYAGE

**VOYAGE EN VOITURES PARTICULIERES** compte tenu des contraintes imposés par la crise sanitaire, il est fortement conseillé d'utiliser ce mode de transport.

**VOYAGE EN CAR : supplément de 200 €** par personne pour un minimum de 24 inscrits

Départ et retour : 12 place de Lavalette à GRENOBLE

### HEBERGEMENT-RESTAURATION

**A l'hôtel de Paris** 7 rue Ste Marie 65100 Lourdes

Je m'inscris seul(e) en chambre individuelle : **supplément 130 €**

Pour les personnes vivant habituellement ensemble, possibilité de chambre doubles :

2 lits ou  couple

Précisez la personne avec qui vous partagez la chambre :

Nom .....

Prénom .....

Pour votre confort, merci de nous signaler vos régimes alimentaires ou toutes difficultés que vous jugez utiles de nous communiquer afin que nous les transmettions à l'hôtel : \_\_\_\_\_

**REGLEMENT (PAR PERSONNE) :**Chèques à libeller à l'ordre de : **DIRECTION DES PELERINAGES**

Règlement par chèques vacances acceptés (selon date de validité)

Précisez votre mode de paiement : \_\_\_\_\_

Séjour	<b>438 €</b>
Supplément chambre individuelle : +130 €	
Supplément transport en car + 200 €	
<b>Sous-Total</b>	
<b>Participation libre de solidarité</b> (facultatif) permettant d'aider des personnes dans le besoin à partir en pèlerinage. Merci pour elles.	
<b>TOTAL DÛ</b>	

<b>MODE DE REGLEMENT :</b> (cadre réservé au secrétariat)	<b>Date.s</b>	<b>Montant.s</b>
En chèque.s :		
En chèque.s vacances : <b>Ne pas remplir la case prestataire</b>		
En espèces :		
<b>TOTAL Régulé</b>		

Le montant total du pèlerinage est à régler à l'inscription. Un paiement fractionné est possible, le pèlerinage devant être soldé avant le 10 juillet 2020.

**Conditions Générales et de participation financière :** Nos pèlerinages sont effectués selon les conditions générales conformes aux articles L211-1 à L211-23 du Code du Tourisme actualisé au 1<sup>er</sup> juillet 2018, aux dispositions des articles R211-1 à R211-40 du même code, ainsi que des arrêtés fixant les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation de voyages et de séjours. Un résumé de vos droits est à votre disposition, conformément à l'arrêté du 1 mars 2018. L'ensemble des garanties de la Mutuelle St Christophe est également consultable. Tous ces documents sont à votre disposition au bureau des pèlerinages, aux horaires des permanences, et sur le site du diocèse, rubrique « vivre sa foi », page « pèlerinages diocésains, bouton « conditions générales » [https://www.diocese-grenoble-vienne.fr/CGV\\_pelerinages.html](https://www.diocese-grenoble-vienne.fr/CGV_pelerinages.html)

**Numéros d'urgence en cas de sinistre** Dans tous les cas, Informer la Direction des Pèlerinage du sinistre.

Accident corporel, rapatriement, besoin d'assistance : avant toute autre intervention, appeler le numéro d'urgence 24h/24h - Mutuelle St Christophe Assistance : **01 55 92 26 16**

Accident matériel, tout événement mettant en cause l'assurance : avant toute autre intervention, contacter - Mutuelle St Christophe Assurances : **01 56 24 76 00**

**Conditions particulières :** Les conditions particulières de ce pèlerinage sont constituées du programme prévisionnel, des caractéristiques des hébergements et des moyens de transport, de la liste des prestations comprises ou non comprises, des conditions de règlement et d'annulation. Elles sont disponibles au bureau des pèlerinages pendant les permanences, et sur le site du diocèse uniquement pendant la période des inscriptions.

**Conditions d'annulation :** En cas d'annulation avant le départ de la part du pèlerin, une somme de 60 € sera retenue par la Direction des Pèlerinages pour frais de dossier, le reste sera remboursé. En cas d'annulation avant le départ de la part du pèlerin pour cause médicale justifiée, la somme versée lui sera intégralement remboursée. En cas d'impossibilité de partir pour un pèlerin, il peut céder sa place à une autre personne qui accepte les conditions du présent voyage. En cas d'annulation, avant le départ, de la part de la direction des Pèlerinages (par exemple nombre d'inscrits inférieur au minimum indiqué) l'intégralité du montant versé par le pèlerin lui sera remboursée, sans qu'il puisse prétendre à une indemnité supplémentaire.

**Information sur les données personnelles :** Les informations recueillies sont utilisées à des fins de traitement de votre inscription et de gestion du pèlerinage. En m'inscrivant, j'accepte que la direction des pèlerinages du diocèse de Grenoble-Vienne utilise mes coordonnées pour m'envoyer ses propositions de programmes. Les données seront conservées tant que je resterai en contact avec la direction des pèlerinages. Aucune information ne sera ni cédée, ni transmise à un tiers. Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, renforcée par le RGPD du 24 avril 2016 mis en application le 25/05/2018, vous bénéficiez d'un droit d'accès, suppression ou rectification des informations vous concernant. Vous pouvez exercer ce droit en vous adressant par email à : [protectiondesdonnees@diocese-grenoble-vienne.fr](mailto:protectiondesdonnees@diocese-grenoble-vienne.fr)

**COVID 19**

Je m'engage en toute conscience des risques encourus sur ma santé, suite aux préconisations relatives au COVID19. Je décharge l'Association Diocésaine de Grenoble de toutes responsabilités en cas de maladie et complications médicales, sans aucune exception. J'assumerai seul(e) les conséquences de mon choix. En conséquence, je renonce à engager toute poursuite contre l'association Diocésaine de Grenoble ou ses représentants.

Je m'engage à respecter les règles et gestes barrières définis par les pouvoirs publics, qui seront régulièrement rappelés.

En m'inscrivant, j'autorise la direction des pèlerinages à utiliser, uniquement dans le cadre de son activité, les photos et vidéos qui pourraient être prises de moi.

En signant ce bulletin, je reconnais avoir pris connaissance du programme prévisionnel, des conditions de transport et d'hébergement, de la participation financière, ainsi que des conditions générales et des garanties de la Mutuelle Saint Christophe. **Je fais une copie de ce bulletin qui fait office de contrat que je conserve.**

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ Signature, précédée de la mention « Lu et approuvé »